

Vertou, le 10 septembre 2021

Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique
Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et
foncières
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Dossier suivi par : Justine VAILLANT
Mail : jvaillant@syndicatloireaval.fr
Tel. : 09 72 54 19 32
Réf. : 2021-09-0066
Vos réf. : N° GUN-Env 010 000 0554

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire, le dossier de demande d'autorisation environnementale relatif au projet de construction de la nouvelle station d'épuration de la Bigoterie à Ancenis-Saint-Géréon.

Le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de sa séance du 7 septembre 2021 et sa compatibilité avec le SAGE Estuaire de la Loire en vigueur, et a émis un avis **favorable**.

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorable	Avis défavorables
13	0	13	0

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Claude CAUDAL
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

